

Le Gazouillis de Limogne en Quercy

N°23-01



Le mot du Maire

Chères Limognaises, chers Limognais



L'année 2023 est bien commencée. L'hiver est là, comme nous ne l'avions pas connu depuis des années. Rien d'anormal. Vous êtes venus nombreux à la réunion pour les vœux, le 15 janvier. L'équipe municipale vous en remercie. Nous vivons une période très active : les travaux de réfections des trottoirs ont débouché sur la remise à niveau du réseau d'eau potable. Le tout est complété par la modification des trottoirs, le parking dédié à la Poste sur la route de Cénevières et l'arrivée de la fibre dans le centre bourg. Nous comprenons la gêne occasionnée par tous ces changements que le gel a parfois freinés. A la sortie, chacun y retrouvera une amélioration. Dans ce nouveau numéro du « Gazouillis de Limogne en Quercy », vous trouverez des invitations à diverses réunions qui sont la preuve qu'il se passe toujours quelque chose chez nous.

Le Maire

Jean Claude Vialette



Limogne sous la neige. (photo MO)



URBANISME, ATTRACTIVITE : Logique de projet, spéculation aléatoire, ou capitalisation

Chacun est appelé à faire, à divers moments de sa vie d'adulte et de citoyen, des choix économiques responsables. Acheter un appartement, une maison ou la faire construire, voilà une décision qui engage pour plusieurs années quand ce n'est pas pour la vie. Acheter une terre agricole pour agrandir une exploitation est une décision économique : il s'agit d'étendre la surface mise en valeur, de développer une culture de vente ou récolter la production fourragère pour la vente ou l'alimentation d'un troupeau. Ici, la décision fait référence à un projet de développement familial, là, le projet est professionnel.

Conserver une maison, un appartement vide sans l'occuper ni le louer, quel est le but ? Acheter un terrain parce qu'il est à vendre sans y avoir un projet, quel est l'intérêt sinon de bloquer une évolution ? Est-ce de spéculer sur une prochaine augmentation de sa valeur et donc de son patrimoine ? On peut le voir ainsi.

Dans tous les cas, se pose la question du projet qui va entraîner la décision d'acheter ou de vendre. De cette décision vont découler des effets parfois insoupçonnables de la part du décideur. Une maison qui se libère sur le marché et voilà une famille qui s'installe, des enfants qui arrivent à l'école, des commerces qui bénéficient des dépenses des nouveaux arrivants, des artisans convoqués pour des travaux.

Bien sûr, il est plus facile de critiquer ce que ne font pas les autres... et de ne rien faire soi-même. Mais les décisions des élus de tous niveaux ne peuvent remplacer les décisions individuelles.

Attractivité et proximité

A Limogne en Quercy, les élus connaissent bien l'attractivité du village par ailleurs reconnue. Ils sont prêts à aider les limognais dans la limite des moyens et du droit, mais c'est à chacun qu'il appartient d'apporter sa propre contribution au développement de la commune et de sa communauté.

Nous observons que des maisons, des terrains constructibles sont mis sur le marché. Si les prix sont en phase avec ce marché, si la communication est bien réalisée, ils trouveront preneur. De nouvelles familles s'installeront à Limogne et notre ville se développera.

Le même langage peut s'adresser aux commerces. La qualité de l'accueil est déterminante ; la période Covid a réorienté, en la réduisant, la zone d'achats. Nous sommes moins nombreux à aller dans les grandes surfaces qui nous entourent à plus de 20 km. Cela revient à dépenser 3 à 5 litres de carburant en moins si nous achetons près de chez nous. La chance de Limogne en Quercy, c'est d'avoir la quasi-totalité des commerces indispensables sur un espace de quelques centaines de mètres autour du centre. Le projet de « pôle de santé » qui se prépare, apportera une qualité de service supplémentaire dont bénéficieront tous nos voisins. C'est aussi pour eux que nous travaillons en ce moment.

Michel Ortalo-Magné, adjoint en charge de l'urbanisme

Pôle de santé, on compte les sous

L'équipe municipale poursuit son activité -le tour de table- afin de trouver les fonds indispensables à la viabilisation du terrain. Le 2 janvier, le maire et un adjoint étaient chez un conseiller régional. Le 23 janvier, le projet finalisé était présenté à l'équipe médicale, les docteurs Daubercies et Hengy ainsi qu'au couple Lignereux, nos pharmaciens. Le 26 janvier c'était aux services du Département. Chaque fois, la qualité du projet et son intérêt sont reconnus. A cette heure, le financement est quasiment acquis sur la base de 80% d'aides extérieures, soit le maximum autorisé. La commune doit obligatoirement financer 20% du montant sur ses fonds propres. Et l'exercice 2022, bien terminé, le permettra.

COMMERCES : la suite

Après la rencontre du 7 décembre 2022 entre l'agence Toni-Cités/AREP, l'association des commerçants, APIL et la municipalité, une restitution sera présentée aux commerçants par une nouvelle réunion d'information prévue, **le mardi 7 février à 19 h 30, salle du conseil municipal.**

Tous les commerçants sont invités. Un temps de discussion sur la construction du plan d'actions clôturera cette séance. L'objectif est de prioriser les actions et constituer des petits groupes de travail pour avancer ensemble sur cette revitalisation. L'opération est menée dans le cadre du programme « Petite Ville de Demain ».

Balayeur devant sa porte.



Quand il neige, chacun est responsable de sa portion de trottoir !

Il arrive souvent que la mairie reçoive des plaintes de riverains des rues et chemins dont les bordures ne sont pas entretenues. La réduction de la largeur du passage par des arbustes, ronces et autres, affecte la visibilité et donc la sécurité. L'obstruction d'un panneau de signalisation routière aggrave la situation et constitue un risque pour le contrevenant qui pourrait être mis en cause en cas d'accident. Les incendies de l'été 2022 ont alerté beaucoup d'habitants mais pas tous... Alors, nous recevons des plaintes pour le non entretien de parcelles situées entre des maisons.

Chacun, résident et surtout non résident permanent, doit se préoccuper de la tonte des herbes et de la taille des haies afin de prévenir ces risques dont on ne mesure les conséquences que lorsque l'accident ou l'incendie a eu lieu. Nous ne rappelons pas ici les enjeux devant un tribunal... Alors, balayons devant notre porte et entretenons nos bordures de parcelles.

Ce qui est vrai en ville l'est en pleine campagne ;



La pelle à neige: outil rarement utilisé chez nous. Elle aurait bien servi en ce mois de janvier!

cette recommandation s'adresse aux propriétaires de bois, landes et autres terrains agricoles abandonnés.

En cas d'incendie, le propriétaire peut être jugé responsable. Il appartient à chacun de protéger son proche environnement, bordure de chemin ou de route, sans oublier le GR 65

où passent des milliers de pèlerins, piétons marcheurs.

Resp. de la publication : J.C. Vialette Maire
Rédaction : M. Ortalo-Magné, Cécile Cournède ; Imprimé par nos soins.

ETAT CIVIL 2022

NAISSANCES :

Bienvenue aux bébés :

PIQUION Camille, né à Villefranche-de-Rouergue, le 07/02/2022 ;

ANDREU-MÉHAUT Albane, née à Cahors, le 13/04/2022 ;

GIMENEZ Gabin, né à Villefranche-de-Rouergue, le 04/07/2022 ;

FRAYSSE Hugo, né à Villefranche-de-Rouergue, le 02/08/2022 ;

PEGOURIÉ Emy, née à Cahors, le 05/09/2022 ;

CUADRADO June, née à Cahors, le 02/10/2022 ;

DALLE BORDANOVA Eliott né à Cahors le 03/11/2022.

MARIAGES :

Félicitations aux nouveaux époux :

PEGOURIÉ Lucas et LARBI Aurélie, le 23/07/2022.

DÉCÈS :

La municipalité présente ses condoléances aux familles affectées :

BORIES Roger, le 03/01/2022 ;

LARIDAN Robert, le 07/01/2022 ;

MERCADIER Marie née VIGUIÉ, le 25/01/2022 ;

PITROU Claude, le 25/01/2022 ;

GOFFRE Giselle, née BACH, le 29/01/2022 ;

SCHWAB Claudine, le 29/03/2022 ;

BACH Marie, née LONJOU, le 11/04/2022 ;

BALSAN Christian, le 12/04/2022 ;

COURAUT Marcelle, née MARTY, le 11/05/2022 ;

GUERIN Claude, le 22/05/2022 ;

LAQUES Denise, née SIMARD, le 20/07/2022 ;

CARTE Sylvain, le 04/08/2022 ;

DÉRAGNE François, le 18/08/2022 ;

COSTES Paulette, née FAUGÈRES, le 13/11/2022 ;

JASKULA Sylvie, Paulette, le 08/12/2022 ;

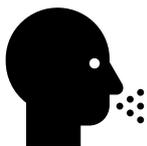
DOYEN Suzanne, née BERGOUGNOUX, le 16/12/2022.

Les actualités de la commune : Nouveaux commerçants



La boulangerie de la famille Cahors a été reprise par la famille Benniks le 14 janvier. Bienvenue et merci de nous offrir du bon pain et quelques nouveautés.

L'ambiance était joyeuse pour fêter l'arrivée de la nouvelle coiffeuse, Fanny, qui a repris le salon avec Sylvie, l'ancienne coiffeuse. Elle arrose son arrivée avec Sylvie Morel-Bassoul représentante de l'APIL.



« On dit que... »

des nouvelles à la pelle et à la pioche !

- *On dit que...* le service répartition du courrier postal qui se faisait à Limogne en Quercy va déménager à Tour de Faure. Vrai et dommage pour Limogne. Mais si nous avons été capables d'offrir des locaux adaptés, ils seraient peut-être restés.
- *Et on dit que ...*si les propriétaires bloquent, personne ne peut les en empêcher, même si l'intérêt commun est en jeu. Re-dommage.
- *On dit que...* la municipalité veut modifier le fonctionnement de l'éclairage public et prévoit une réunion des usagers du centre bourg ; vrai et la participation évitera des reproches par la suite ;
- *On dit que...* Limogne bat un record en matière de commerce local avec plus du double de commerces par rapport à des communes de même importance en France. Bravo à eux et à leurs clients.
- *On dit aussi que...*le bail du presbytère est signé. Le premier loyer arrive.
- *On dit que...* la mairie a autorisé ceci ou cela. Vrai, si on a une autorisation écrite. Sinon, c'est du « on dit » et on « erre » parfois ! Mais le dépôt de pneus dans un parking, c'est du vandalisme. ----->
- *On dit que...* l'hiver est la bonne saison pour tailler les arbres, les haies et si on ne peut le faire soi-même, il existe des entreprises prêtes à nous aider. Et il faut le faire.
- *On a dit que...* et on s'est trompé : la pharmacie reçoit entre 2000 clients par mois. Faux, c'est 4000 à 5000 visiteurs (clients) par mois... Mais vrai : les clients viennent de largement plus loin, bien plus que des communes de l'ancien canton de Limogne !!!
- *On dit que...* le marché aux truffes de Limogne en Quercy est important. Vrai surtout quand il y a des truffes. 2022-23 n'est pas une année à truffes. Il a fait trop chaud en été, disent les producteurs.



Signé : L'oreille interne

Ce 3ème numéro du « Gazouillis de Limogne en Quercy », vous pouvez le trouver directement sur le site de la mairie :

www.mairie-limogne.fr

Vous pouvez aussi le charger sur votre smartphone à partir du QR code affiché à la mairie et chez certains commerçants, pour le lire ou le transmettre à vos amis et connaissances.

31.01.2023

